

Les descendants de Sulpice



22 12 1684 : traité entre Etienne Caillault, Silvain Petit,

Silvain Poupard, Charles Doury, Jean Delaune, Francois Tricoche,

Antoine Rabottin, Esmond Alliot pour poursuivre leur opposition

aux leveurs de tailles de Levroux que sont Pierre Guilpin, André

Pougny, Silvain Darnault et Francois Buinez devant le représentant

de l'élection d'Issoudun et ce dans l'attente du jugement définitif

côte AD 36 : 2E 1250

